

SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

076508659

The safety data sheets (SDS) in this packet apply to the individual products listed below. Please refer to invoice for specific item number(s).

076508634

The safety data sheets (SDS) in this packet apply to one or more components included in the items listed below. Items listed below may require one or more SDS. Please refer to invoice for specific item number(s).

076508642

SECTION 1 IDENTIFICATION

NOM DU PRODUIT : DentaLube® II Advanced Handpiece Lubricant
Non destiné à un usage interne dans les applications pharmaceutiques humaines.

PARTIE NUMÉRO: 262539
FABRICANT : DENTALEZ, Inc.,
StarDental® Division
1816 Colonial Village Lane
Lancaster, PA 17601
717-291-1161,
Télécopieur 717-291-3249

INFORMATION PRODUIT : 1-866-DTE-INFO (1-866-383-4636)

D'intervention d'urgence : POUR L'URGENCE CHIMIQUE Fuite de déversement, exposition au feu ou appel d'accident

INFOTRAC-Numéro de 24 heures: 1-800-535-5053
À l'extérieur des États-Unis Appelez le numéro de 24 heures : 001-352-323-3500

SECTION 2 IDENTIFICATION DE DANGER

Classification : Non dangereux

Mise en garde : Ce produit a été évalué et ne nécessite aucune étiquette d'avertissement de danger en vertu de la norme de communication des risques OSHA.

Suggéré H.M.I.S. Classement0-10-A

Risques pour la santé (Aiguë et Chronique) Non dangers identifiées

Potentielles Voies d'entrée

Cancérogénicité

Inhalation Oui

Programme américain de toxicovigilance Non

Peau Oui

I.A.R.C. Monographies Non

Ingestion Oui

O.S.H.A. Réglementé Non

SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS RELATIVES AUX INGRÉDIENTS

Nom chimique : DentaLube II
Numéro CAS : 8042-47-5

Nom commun : Huile minérale blanche paraffinique sévèrement hydrotraitee
Tocophérol ajouté en tant qu'antioxydant.

SECTION 4 MESURES DE PREMIERS SECOURS

INHALATION.....En cas d'effets indésirables, déplacer vers une zone non contaminée et consulter un médecin

YEUX.....Laver immédiatement et
abondamment à l'eau

PEAU.....Aucun requis

INGESTION.....Aucun requis

SIGNES ET SYMPTÔMES D'EXPOSITION :

Conditions médicales généralement aggravées par l'exposition-

Peut causer une irritation des voies respiratoires ou d'autres effets pulmonaires à la suite d'une inhalation prolongée ou répétée de brouillard d'huile à des niveaux atmosphériques supérieurs à la limite d'exposition recommandée au brouillard d'huile minérale. Les symptômes d'irritation respiratoire peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agent d'extinction-

Poudre chimique, du dioxyde de carbone, agents halogénés, mousse, la vapeur, ou
brouillard d'eau

Procédures spéciales de lutte contre les incendies-

Renseignements non disponibles

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion-

Ne pas entreposer à proximité d'une source de chaleur ou de haute
température.

SECTION 6 MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Utiliser un équipement de protection individuelle comme indiqué à la Section 8. Contenir sur un matériau absorbant tel que du sable, de la sciure de bois, de la terre ou de l'argile.

Doit être tenu à l'écart des systèmes d'égouts et de drainage et de tous les plans d'eau.

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Aucune exigence particulière pour les mesures préventives en toute sécurité ni pour conditions pour un stockage.

Autres précautions Aucune

SECTION 8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôles techniques : À utiliser dans des zones bien ventilées. Les
installations qui utilisent ou stockent ce produit doivent être équipées d'un
dispositif de lavage des yeux.

OSHA Z-1 MPT 0,5 mg/m³ (Brouillard d'huile)

ACGIH MPT..... 0,5 mg/m³ (Brouillard d'huile)

Protection respiratoire : Si la ventilation est inadéquate et que du brouillard est généré, utiliser un respirateur certifié NIOSH/MSHA. Pour respirateurs purificateurs d'air, utiliser une cartouche à particules. Utiliser un respirateur à adduction d'air à pression dans toute autre circonstance où les respirateurs purificateurs d'air ne fournissent pas une protection adéquate.

ACGIH LECT 10 mg/m³ (brouillard d'huile)
Ventilation Utiliser uniquement dans des zones aérées
Gants de protection.....Aucun requis
Protection oculaire.....Lunettes de sécurité ou lunettes étanches
Autres vêtements ou équipements de protection.....Aucun requis
Pratiques de travail/d'hygiène..... Si les limites de suspension dans l'air sont supérieures aux limites professionnelles, utilisez un respirateur

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence liquide huileux blanc d'eau
Odeur.....Pétrole
Odeur Seuil d'odeur.....sans objet
pH.....sans objet
Point de fusion/Point de congélation.....sans objet
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition.....>260° (500°F)
Point d'éclair.....(vase ouvert Cleveland) 129 °C (265 °F) (Min)
Taux d'évaporation (acétate butylique = 1)non disponible
Inflammabilité (solide, gaz).....non disponible
Limites d'inflammabilité ou d'explosivité supérieures/inférieures
LEL.....sans objet
LSEsans objet

Pression de vapeur (mm Hg.) <0,01 mm Hg à 37,8°C (100°F)
Densité de vapeur (Air=1) >1
Densité relative.....non disponible
Solubilité(s) Soluble dans les hydrocarbures; Insolubilité dans l'eau
Coefficient de partition : n-octanol/ eaunon disponible
Température d'auto-inflammation.....non disponible
Température de décomposition.....non disponible
Viscosité 7,5cSt-90 cSt à 40°C (104°F) (Min)
Gravité spécifique (H₂O=1)0,82 à 0,86 à 15,6°C (60,1°F)
15,6°C (60,1°F)
Pourcentage Volatile en poids (%) 18%

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non réactif dans des conditions ambiantes normales

Stabilité chimique : Stable à des températures et pressions ambiantes normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucune connue ou prévu

Conditions à éviter : Toute source de chaleur ou d'inflammation, flamme nue ou autre source de haute température.

Matériaux incompatibles : Peut réagir avec les acides forts et les agents oxydants

Produits de décomposition dangereux : Une combustion incomplète peut produire du monoxyde de carbone et/ou du dioxyde de carbone et d'autres produits nocifs.

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : Aucune information n'est disponible.

Corrosion/irritation de la peau : Un matériau similaire a produit un score primaire d'irritation cutanée de 2,7/8,0. Un matériau similaire avait une DL50 supérieure à 2 g/kg et n'était pas un sensibilisant cutané. Un matériau similaire a provoqué une irritation cutanée minime chez l'homme (0,1/12) lorsqu'il a été appliqué pendant quatre jours.

Dommages/irritations oculaires sévères : Un matériau similaire a produit un score d'irritation primaire des yeux de 1,0/110;24 heures. (lapin).

Sensibilisation respiratoire ou de la peau : Aucune information n'est disponible.

Mutagenicité cellulaire germinale : Aucune information n'est disponible.

Cancérogénicité : Aucune information n'est disponible.

Toxicité reproductrice : Aucune information n'est disponible.

STOT- Exposition unique : Aucune information n'est disponible.

STOT- Exposition répétée : Aucune information n'est disponible.

Ingestion : Un matériau similaire avait une DL50 supérieure à 5 g/kg.

Effets : Une huile minérale blanche représentative n'a pas été cancérigène pour la peau de souris dans une étude de deux ans.

Des modifications mineures ont été signalées dans les poumons d'animaux exposés à un brouillard d'huile minérale à une concentration de 100 mg/m³ ou 50 mg/m³ pendant 2 ans ou 18 mois, respectivement.

Listes : Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs à 0,1 % n'est identifié comme cancérigène par le programme américain de toxicologie, la loi américaine sur la sécurité et la santé au travail ou le Centre international de recherche sur le cancer.

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

ÉCOTOXICITÉ :

AQUATIQUE : La toxicité de cette substance pour les organismes aquatiques n'a pas été évaluée. Par conséquent, ce matériau doit être tenu à l'écart des systèmes d'égouts et de drainage et de tous les plans d'eau.

TERRESTRE : Ce matériau ne devrait pas être facilement biodégradable Cette matière est considérée comme intrinsèquement biodégradable. Ce matériau ne devrait pas présenter de problèmes environnementaux autres que ceux associés aux déversements d'hydrocarbures. Voir les sections 6 pour les mesures à prendre en cas de déversement accidentel.

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ : Pas facilement biodégradable

POTENTIEL BIOACCUMULATIF : Aucune information n'est disponible.

MOBILITÉ DANS LE SOL : Aucune information n'est disponible.

Autres effets indésirables (comme nocif pour la couche d'ozone) : Aucune information n'est disponible.

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Utilisez le matériau pour son usage prévu ou recyclez-le si possible. Toujours éliminer les contenus et les conteneurs conformément aux règlements locaux, d'état ou fédéraux. Ne pas incinérer. Doit être tenu à l'écart des systèmes d'égouts et de drainage et de tous les plans d'eau.

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

NUMÉRO UN : Non réglementé	Nom d'expédition approprié UN : Non réglementé	Classes de danger pour le transport : Non réglementé	Groupe d'emballage, s'il y a lieu : Non réglementé
Risques environnementaux :			
Polluant maritime (Oui/Non) : Non réglementé	Transport en vrac (conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC) : Non réglementé		
Autres : Non réglementé	Précautions particulières : Non réglementé		

SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

CERCLA Reportable Quantity: This product is not reportable under 40 CFR Part 302.4.

OSHA Hazard Communication Standard: Listed by ACGIH. Listed by OSHA.

Statut RCRA : Ce produit n'est pas soumis à l'interdiction terrestre 40 CFR Part 268.30 sur l'élimination de certains déchets dangereux.

Statut SARA : Ce produit n'est pas réglementé en vertu de SARA TITRE III, 42 USC 9601.

Statut TSCA : Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Statut USDA : Ce produit est acceptable pour l'USDA en tant que lubrifiant avec contact accidentel avec les aliments (statut H1) et également pour une utilisation en tant qu'agent de démoulage sur les grils, les moules à pain, les bancs de désossage, les hachoirs et autres surfaces dures pour empêcher les aliments d'adhérer pendant le traitement (3H statut) dans les établissements exploités dans le cadre du programme fédéral d'inspection des viandes et de la volaille.

Statut FDA : Ce produit respecte ou dépasse les exigences de la FDA pour une utilisation directe dans les aliments selon 21 CFR 172.878. Il peut également être utilisé dans des produits où un contact indirect (accidentel) avec des aliments peut se produire sous 21 CFR 178.3620 et pour les aliments pour animaux sous 21 CFR 573.680.

Ce produit répond aux exigences relatives aux huiles minérales légères telles que décrites dans la pharmacopée américaine XX/National Formulary XV.

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité et les informations qu'elle contient vous sont proposées en toute bonne foi comme étant exactes. Nous avons examiné toutes les informations contenues dans cette fiche de données que nous avons reçues de sources extérieures à notre entreprise. Nous pensons que ces informations sont correctes mais ne pouvons garantir leur exactitude ou leur exhaustivité. Les précautions de santé et de sécurité de cette fiche technique peuvent ne pas être adéquates pour toutes les personnes et/ou situations. Il est de l'obligation de l'utilisateur d'évaluer et d'utiliser ce produit en toute sécurité et de se conformer à toutes les lois et réglementations en vigueur. Aucune déclaration faite dans cette fiche technique ne doit être interprétée comme une autorisation ou une recommandation pour l'utilisation d'un produit d'une manière qui pourrait enfreindre les brevets existants. Les informations contenues dans ce document sont données de bonne foi mais aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée.